

# Le journal de l'écologie politique



n° 60 - juillet 2014 - 2 € -

### Sommaire

- 1 Édito de Nicolas Bonnet
- 2 Renouvellement des instances d'EELV Auvergne - Scandaleuse information au conseil municipal de Riom
- 3 Municipales, les nouveaux élus
- 4 Une réalité toujours plus proche
- Participons au rassemblement des écolos et des déçus du PS

### La lettre des élus écologistes

- 5 et 6 Session du Conseil Régional du 24 juin 2014 - Echos de la session du 18 mars 2014
- 7 Fonds européens 2014-2020 : l'avis du groupe
- 8 Vers la labellisation du PNR des Sources et Gorges de l'Allier -Mobilisation contre la fermeture de la section Laqueille-Eygurande
- Ne succombons pas au chantage du groupe Eramet!
- 9 Actualités de notre députée Danielle AUROI
- 10 1000 vaches en colère ! - L'expérimentation animale n'est plus un passage obligé...
- 11 Des mineurs isolés jetés à la rue : quel accueil pour les jeunes étrangers aujourd'hui en France ?
- 12 Journées d'été EELV à Bordeaux
- Adhésion

photos : Dominique Dumazel



### édito



# « Petit à petit, aidons l'écologie à faire son nid »

près la double séquence électorale, municipale puis européenne, de ce début d'année 2014, l'heure est au bilan. Pour les élections municipales, l'écologie politique a été représentée dans la plupart des communes où nous avons des adhérents. Les enjeux avaient beau être locaux, nous avons essuyé un vote sanction à l'égard de la politique nationale actuelle qui a fait perdre à la gauche et aux écologistes un grand nombre de communes, et par là d'intercommunalités. Malgré

cela, nous enregistrons de belles victoires, notamment à Grenoble où le maire est désormais un écologiste.

Quant aux élections européennes, nous avons dû mener campagne en à peine deux mois. Notre candidate Clarisse Heusquin et son équipe ne se sont pas ménagées sur cette vaste et difficile circonscription Auvergne-Centre-Limousin. Mais même la meilleure des campagnes n'aurait pu compenser en si peu de temps, la faiblesse d'une dynamique nationale qui, contrairement à 2009, n'a pas eu le temps d'éclore dans un contexte politique de surcroît très délicat. Dans les urnes, le rejet a été encore plus fort qu'aux municipales, avec de l'abstention -particulièrement forte dans l'électorat de la gauche et des écologistes- et un vote « défouloir » en faveur de l'extrême droite.

Mais ce bilan peu réjouissant dans l'absolu doit avant tout nous inciter à poursuivre notre action : pour éviter que ce rejet du monde politique ne se mue en adhésion aux thèses les plus populistes, conservatrices et xénophobes, nous devons convaincre que l'alternative écologiste que nous proposons est la plus pertinente et porte en elle un mieux vivre ensemble. Aussi je tiens à remercier tous ceux qui ont pris part à ces deux campagnes : c'est un engagement exigeant, nécessaire et qui s'inscrit dans une démarche de construction sur le long terme.

Ce début d'année aura aussi été marqué par la sortie des écologistes du gouvernement. Pendant près de 2 ans, nos ministres écologistes, Cécile Duflot et Pascal Canfin, ont essayé de faire avancer des dossiers, et il en ressort diverses mesures positives sur le logement et la coopération internationale. Mais la politique menée par le président s'éloignant de plus en plus du programme sur lequel il a été élu, la confiance n'était plus au rendez-vous et EELV a décidé de se mettre en retrait du gouvernement.

Néanmoins, nos parlementaires poursuivront leur action législative, notamment sur la très attendue « loi sur la transition énergétique ». Alors que le projet de loi vient d'être dévoilé, on note des avancées ici ou là, et notamment la rénovation du bâti, mais aussi d'importantes lacunes, dont ce qui a trait au nucléaire. Le manque de volonté politique gouvernementale pour engager une sortie, même très progressive, de cette énergie est de plus en plus évident. Quant à la fiscalité écologique, aucune avancée, si ce n'est la relance au rabais de feu l'écotaxe. Au principe du pollueur-payeur, on préfère toujours la socialisation des atteintes aux écosystèmes, dans la plus pure veine du système néolibéral : privatisation des profits, socialisation des pertes.

Enfin, quelques mots sur la réforme territoriale en préparation. Le débat se focalise sur les fusions de régions, dont certaines sont plus que discutables et font davantage penser à un saucissonnage administratif, voire politique, de notre pays. Or les vrais enjeux se situent dans les missions, les compétences et les moyens, notamment fiscaux, des régions et des intercommunalités.

Pour conclure, du 21 au 23 août, les écologistes se retrouveront comme tous les ans pour leurs Journées d'Eté. Ouvertes à tous, elles auront lieu cette année à Bordeaux : je vous encourage à y participer si vous en avez la possibilité!

Nicolas BONNET

# Renouvellement des instances régionales d'EELV Auvergne

es militants d'Europe Ecologie Les Verts d'Auvergne ont renouvelé leur Conseil Politique Régional lors du Congrès du 24 mai dernier. Ce dernier vient d'élire en son sein son nouveau Bureau Exécutif. Nicolas Bonnet, secrétaire régional sortant, est reconduit pour un nouveau mandat.

La ligne politique définie lors de ce congrès donne la priorité à la transition énergétique de notre territoire et à l'autonomie politique des écologistes, dont le projet de société s'affranchit des stéréotypes de la croissance infinie et du développement sans limite au profit d'une sobriété partagée et d'une juste redistribution des ressources renouvelables locales et des richesses produites.

L'équipe paritaire du Bureau Exécutif Régional d'EELV Auvergne se compose de :

- Secrétaire régional: Nicolas BONNET
- Secrétaire régionale adjointe, en charge des élections : Anne BABIAN-LHERMET
- Trésorier régional : M. Claude LEROUX
- Porte-parole : Odile VIGNAL et François SKVOR
- Campagne/actions : Olivia GUÉROULT et Gérard MATICHARD
- Accueil/formation : Marie-Laure BUSSELOT et Elisabeth COLLANGE-POTRON
- Journal/publication : Bruno FRÉGONÈSE

### Scandaleuse information au conseil municipal de Riom

a mairie a refusé d'inscrire deux enfants d'une famille de gens du voyage sous prétexte que cette famille est en stationnement illégal.

Un PC a rappelé la loi qui établit un droit imprescriptible à la scolarisation obligatoire entre 6 et 16 ans, quel que soit le statut des enfants. C'est la "déléguée à la Sécurité publique et à la Prévention de la délinquance" qui apporte la réponse de la municipalité. Elle affirme, en tant qu'avocate, bien connaître la loi. La municipalité était réticente pour inscrire ces enfants car elle a établi une politique de fermeté vis-à-vis des gens du voyage. On ne doit pas tolérer le stationnement aux abords de la ville, et on privilégie le dialogue... qui a donc porté sur la nécessité de partir le plus vite possible. Cette famille s'est engagée à rester une quinzaine de jours au maximum et est partie au bout d'une semaine. « Je ne voyais pas l'intérêt de les scolariser pour si peu de temps », a-t-elle ajouté. Le maire souligne qu'il faut intervenir car il y a des dégradations : les bornes d'incendie ont été cassées, c'est nous qui payons. Mais nous ne saurons pas si c'est cette famille qui est responsable, et si c'est le cas, a-t-il porté plainte ?

Quand le conseiller précise que la scolarisation est obligatoire même pour une journée, des huées se font entendre dans la salle et j'ai distingué clairement « prendsles chez toi ! » venant de la part du père d'un autre conseiller municipal. Je suppose qu'il en faudrait peu pour qu'il rajoute qu'Hitler n'en n'a pas tué assez pendant la guerre... Je suppose aussi que les mêmes distingués personnages reprochent aux Gens du Voyage de ne pas vouloir s'intégrer ? Oh, je ne fais pas d'angélisme et ne prétends pas que la qualité de Gens du Voyage donne tous les droits aux personnes. Mais ne faudrait-il pas, quand on prétend faire respecter la Loi (sur le stationnement illégal), commencer par respecter soi-même la Loi (sur la scolarisation des enfants) ? Qui sème la haine récolte la tempête, un jour ou l'autre...

Il aurait été intéressant d'entendre la position de l'adjointe à l'éducation, mais elle n'a pas jugé nécessaire de compléter la déclaration de sa collègue. Peut-être qu'elle n'a pas été consultée ?

Agnès MOLLON

## MUNICIPALES

D'une élection à l'autre, les élus et les militants se sont mobilisés pour des campagnes dynamiques, parfois avec humour comme on a vu à la «Clermontoise» où notre secrétaire régional a joué le chevalier vert ! Tour d'horizon des nouveaux élus municipaux de la région.



# Le risque devient réalité toujours plus proche

e fascisme ou en tout cas les régimes autoritaires avancent jusqu'à nos portes. Les problèmes de l'humanité s'accumulent, la crise globale est là, marquée par les aspects climatiques, énergétiques, d'épuisement des ressources minières, alimentaires, sanitaires, de montée inexorable du chômage et de marginalisation très importante des populations au nord (et bien sûr en France). Des famines grandissantes au sud avec toutes les conséquences sociales et politiques les plus graves.

#### Ce sont des menteurs

Ne croyez pas que la reprise va avoir lieu Le prochain film de Marie Monique Robin "Sacrée croissance" (sortant en octobre) commence par des déclarations des présidents français de Giscard à Hollande et des présidents américains de la même période sur le thème "la croissance revient". Non, ils mentent, nous ne recommencerons pas comme avant et, s'ils s'entêtent, ces irresponsables qui nous gouvernent nous entraîneront d'ici 15 ans dans de très graves crises sociales, environnementales et démocratiques. Alors les conditions de déclassement historique seront réunies pour qu'un régime autoritaire impose une politique de restriction encore plus dure (austérité draconienne et politique menée de façon non démocratique et bien sûr encore plus injuste socialement). Cela peut être le FN ou un autre parti aussi démagogue que lui, mais ce serait de toute façon dramatique pour tous.

### Demain

La seule alternative est dans des changements conséquents de nos modes de vie et de consommation, discutés démocratiquement, réalisés de facon équitable. C'est ce qui justifie un engagement de politique écologique. Pour cela il ne suffit pas d'avoir une petite chance de gagner un poste de sénateur, il ne s'agit pas de se féliciter d'être à 8 ou 9 % des suffrages, tout cela est vain car de toute façon ce score est un recul (nationalement et localement). Plus que jamais il faut faire vivre sur le terrain, mettre en lumière et débattre, multiplier les alternatives écologiques à ce monde devenu fou. C'est ce qui justifie l'autonomie comme axe conducteur d'un parti réellement écologiste. Les contrats pour les élections ne doivent jamais empêcher nos capacités à promouvoir la radicalité du paradigme écolo pour apporter des réponses à la crise générale que nous subissons.

Roger GIRARD

# Participons au rassemblement des écolos et des décus du PS

our tout voyage, aussi long soit-il, il faut un premier pas, puis un second. On peut objectivement envisager que les suivants ... suivront!

Le 10 juin à Aurillac, à l'initiative de CAP A GAUCHE 15, une association qui s'est créée récemment dans le Cantal au sein de l'aile gauche du PS, organisait un débat public avec pour sujet : «L'austérité en France et en Europe, quelles politiques alternatives ?», qui a rassemblé plus de 150 personnes.

Cette association avait invité le PC et EELV à participer à cette soirée et elle devait donner la parole à des intervenants.

Nous avons répondu positivement à cette invitation, cela allant dans le sens de ce que nous demandons depuis longtemps, à savoir des discussions, des rencontres entre partis dont nous sommes plutôt proches et avec les citoyens sur des sujets de société et de gouvernance.

Chaque représentant local a d'abord pris la parole pour donner le sens du débat et l'objectif que se fixe chaque mouvement.

Alors que la politique du gouvernement a été désavouée massivement par les électeurs et que ce gouvernement s'obstine à continuer sa politique d'austérité et de soumission à la finance et au Medef, l'organisation de cette réunion publique au lendemain des élections européennes a permis de mesurer sa pertinence.

Dans un contexte où le pacte de responsabilité va être appliqué, où la rigueur budgétaire et les 50 milliards d'économie sur les services publics et la protection sociale vont produire leurs effets de destruction du lien social et d'abandon des territoires et des populations les plus fragiles, nous avons affirmé conjointement vouloir assumer la responsabilité de construire une nouvelle société fondée sur le mieux vivre ensemble. La gauche rassemblée peut et doit incarner cette alternative sociale, démocratique et écologique fondée sur la solidarité.

Clarisse Heusquin avait très gentiment et sans hésiter, accepté de nous représenter à la tribune.Le PC avait invité Nicolas Sansu, Député Maire de Vierzon, Cap à gauche 15 faisait intervenir Liem Hoang Ngoc, ancien député européen et co-fondateur des Socialistes affligés, ainsi que Gérard Filoche, du Bureau national du PS.

Liem et Gérard ont chacun pu témoigner de l'ampleur des luttes internes au sein du PS et de leurs combats pour réorienter l'action du gouvernement. Leurs tentatives d'organisation de débats, y compris au sein du groupe

parlementaire PS pour contester la politique de l'offre, chemineront jusqu'au prochain congrès du PS. Après une brillante description critique de la mécanique de la politique économique du gouvernement, des pistes de propositions nouvelles ont été ébauchées. Elle passent par le renouvellement de l'union des forces de progrès pour reconstruire une majorité Rose-Rouge-Verte rassemblée au parlement autour d'un projet fidèle aux engagements pris devant les Français lors de la campagne présidentielle.

Clarisse nous a décrit avec justesse les mécanismes européens qui encouragent et renforcent les politiques d'austérité dont les conséquences sont dramatiques pour les plus faibles. L'affirmation qu'une alternative est possible en renforçant la démocratie en Europe et en prenant le parti des peuples unis dans une fédération réellement démocratique a été développée ainsi que l'urgence à mettre en œuvre une réelle transition énergétique et écologique, source d'emplois.

Les interventions ont été de haute tenue même si l'on n'est pas d'accord avec toutes les thèses développées et les arguments avancés.

Certains ont pu regretter la difficulté à ouvrir vraiment un dialogue avec le public, l'oubli d'invitations aux associations ou collectifs citoyens et l'absence de représentants de la presse locale.

La situation économique et sociale actuelle, la politique menée par François Hollande et le gouvernement Valls sont négatives et mènent notre pays dans le mur. De plus en plus de citoyens s'élèvent contre l'austérité et les dérives droitières des Etats européens. Partout des groupes s'organisent, des associations de citoyens prennent part au débat.

Un parti comme EELV se doit de rester au plus près des interrogations des citoyens et apporter des réponses audibles.

Le chemin est long avant que nous arrivions à influer sur la politique du gouvernement et quitter la spirale de l'austérité imposée par les marchés financiers et la droite libérale.

Le débat d'Aurillac du 10 juin fait partie des premiers pas d'un long chemin que la France doit emprunter pour que les choses avancent.

> Stéphane FRÉCHOU, Ariel GEOFFRIAU, Pour EELV Cantal

### L'actualité de Danielle AUROI,

Députée de la 3ème circonscription du Puy-de-Dôme et Présidente de la Commission des Affaires européennes



# Proposition de loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre

'objectif de cette loi, présentée par Philippe NOGUES, Dominique POTIER et moimême, en novembre 2013 à l'Assemblée Nationale est d'instaurer une obligation de vigilance, de responsabiliser des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre à l'égard de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs. Il s'agit avec cette loi d'empêcher la survenance de drames comme celui du Rana Plaza qui a fait 1.200 morts au Bengladesh et d'ob-

tenir des réparations pour les victimes en cas de dommages portant atteinte aux droits humains et à l'environnement (l'Erika et aujourd'hui Shell). Des principes analogues ont été transposés dans des législations nationales en Europe ou à l'international. Les coûts de réparation et de dédommagement pour une société peuvent être importants et dépasser ceux liés à la prévention en amont des risques. En faisant le choix de chaînes de production de plus en plus complexes pour le consommateur et les autorités, certaines entreprises pensent contourner les contraintes réglementaires.

Certaines entreprises sont conscientes des enjeux et se sont déjà dotées de chartes éthiques ou adhèrent à des initiatives publiques ou privées dans lesquelles elles s'engagent à mettre en œuvre certains principes extra-financiers. Les entreprises qui seront florissantes demain seront celles qui auront su s'adapter aujourd'hui à la complexité croissante des échanges commerciaux dans le monde. Les États ont le devoir de les encourager à anticiper les contraintes réglementaires, et de les y accompagner. Nous proposons de modifier le code de commerce en ajoutant un article qui inciterait les sociétés à surveiller toutes les



activités qu'elles mènent et de modifier le code civil et le code pénal en créant un régime de responsabilité en cas de dommage dans le cadre de leurs relations économiques ou commerciales et qui pourraient avoir des conséquences sur les droits fondamentaux.

Le MEDEF s'oppose violemment à notre proposition et nous devrions connaître la position du Premier Ministre le 8 juillet.



e projet de loi présenté en Conseil des Ministres le mercredi 26 mars 2014, et débattu en commission développement durable vise à protéger et valoriser la biodiversité. Il renforce également la lutte contre le trafic d'espèces (4ème trafic illicite dans le monde), tout en prônant une mobilisation des parties prenantes et ce afin de mieux concilier les activités humaines et la biodiversité.

Concernant ce projet de loi sur la biodiversité, proche de mon rapport d'information sur la biopiraterie (pillage des ressources génétiques par une entreprise ou un laboratoire) paru en novembre 2012, j ai présenté des amendement portant sur le Titre IV, relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages. Cette partie du projet de loi vise à garantir un cadre juridique clair à la recherche et au développement sur les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées à ces ressources génétiques sur l'ensemble du territoire français dont les territoires ultramarins, transposant ainsi en droit français les dispositions contenues dans le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages.

La biodiversité en tant que bien commun impose un partage des avantages tirés de son exploitation. En effet, un partage juste et équitable des ressources est un élément primordial pour mener une lutte efficiente contre la biopiraterie.

Aussi l'Agence Française pour la Biodiversité dont l'ouverture est prévue pour 2015, sera au cœur de cette mobilisation contre la biopiraterie, et, à terme, cet organisme pourrait devenir l'organe de suivi du dispositif.

La bataille du budget modificatif est engagée. C'est bien de bataille qu'il faut parler car notre groupe a essayé de s'opposer à un choix du gouvernement réduisant le budget de l'écologie au profit de celui de l'armée! Malgré le soutien de nombreux parlementaires de gauche, nous avons perdu sur ce point.

Il nous faudra donc être encore plus vigilants sur la proposition de loi sur la transition énergétique

Je soutiens les intermittents du spectacle dont les conditions de vie fragilisées devraient interpeller les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, dont le rôle est de travailler à la sauvegarde et l'amélioration d'un régime, qui joue un rôle fondamental dans le maintien d'un tissu culturel riche sur l'ensemble des territoires.

Permanence parlementaire – 7, rue Montlosier – 63000 Clermont-Ferrand 04 73 90 23 06 – permanence@danielleauroi.fr www.danielleauroi.fr

facebook : danielleauroi.eelvps twitter : DanielleAuroi

Parution du n°4 du bulletin de Danielle AUROI Semaine du 15 octobre 2014

## 1000 vaches en colère!

e 28 mai dernier, 50 militants de la Confédération Paysanne ont démonté symboliquement la salle de traite de la future usine des 1000 vaches dans la Somme.

S'en sont suivis trois jours de répression syndicale : 48h de garde à vue pour cinq militants, dont le porte-parole national, arrêté manu-militari en gare d'Amiens, 26 départements mobilisés pour leur libération avec la garde à vue symbolique du conseiller de François Hollande par la Conf' de l'Aveyron.

#### Un projet scandaleux qui ne sent pas bon le développement durable!

- Financièrement ce sont encore des subventions publiques astronomiques versées à l'industrie agricole alors que la priorité devrait être à l'agriculture paysanne et biologique ; l'objectif inavoué du promoteur Ramery, professionnel du BTP, étant de réaliser un maximum de profits en revendant l'électricité produite par la méthanisation des déjections et autres,



La mainmise d'un industriel sur ce type d'installation prototype pourrait en appeler d'aul'arrêt de mort de fermes à taille humaine,

la maltraitance des animaux : vaches traitées à l'antibiotique et gavées d'une nourriture douteuse (contenant des résidus de pesticides, OGM...) pour produire le maximum d'un lait de piètre qualité (traite 3 fois /jour),

- Couplée à un méthaniseur, cette usine constituerait une véritable bombe à retardement en matière de santé et d'environnement. Alors que la puissance moyenne des méthanisateurs installés jusqu'à maintenant en France (82 demandes d'exploitation déposées en 2011) se situe aux alentours de 0,12 MW, le projet Ramery annonce une puissance de 1,5MW, soit près de treize fois plus.

Le risque sanitaire pour les riverains serait maximun, aucune étude n'ayant été effectuée ni en France ni en Europe (source INERIS) pour la simple raison que ce projet est inédit. Les entrants seront du lisier, des boues de station d'épuration urbaine, des déchets alimentaires et organiques.

En l'absence d'étude, le promoteur annonce cyniquement « des risques acceptables de cancers pour population locale ». A noter au'en Espagne, la loi impose pour un méthanisateur de plus de 1MW une distance minimum de 2km avec la première habitation... ... celui de M. Ramery serait à 600m! Où se situe le principe de précaution ?

#### Des fermes pas des usines!



Verts rappelle qu'un modèle agricole préservant l'emploi, les revenus des agriculteurs, l'environnement, la santé, le bien-être animal existe : l'agro écologie qui s'appuie sur l'élevage en prairies, les circuits courts, l'agriculture biologique et l'agronomie.

Procès des 1000 vaches

Mobilisation en soutien

aux paysans de la Conf'

1er juillet

is de justice

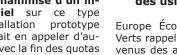
Terre de liens Normandie vient de démontrer, par une simulation, que 1 187 850 paysans et paysannes pourraient nourrir 65 000 000 d'habitants en utilisant 22,9 millions d'ha de terres agricoles (82% de la SAU actuelle) si tout le monde mangeait local.

Europe Écologie-Les Verts soutient la mobilisation de la Confédération paysanne en faveur de l'élevage paysan en France et témoigne de sa solidarité envers les cinq syndicalistes appelés à comparaître le 1er juillet au Palais de Justice d'Amiens.

Gérard Matichard

Plus d'informations sur le site de l'association NOVISSEN (Nos Villages Se Soucient de leur Environnement) www.novissen.com

Signer l'appel "Des fermes pas des usines !" sur le site dédié de la Confédération Paysanne http://enviedepaysans.fr/signez-lappel-des-fermes-pas-des-usines/



tres avec la fin des quotas laitiers de l'Union Européenne à l'horizon 2015 : son développement dans d'autres régions signerait

- Cet « élevage » hors sol et hors normes banalise à grande échelle

### L'expérimentation animale n'est plus un passage obligé....

Organisée en partenariat avec Dignité animale 03, Europe Écologie Les Verts, No Harlan Groupe Gannat et la SPA du Bourbonnais, une conférence débat sur les méthodes substitutives à l'expérimentation animale a eu lieu à Gannat le 20 juin dernier.

Répondant à l'invitation des organisateurs, le Pr Claude REISS, chercheur pendant 40 ans au CNRS, directeur d'un laboratoire de biologie, président de l'association Andidote Europe (1), est venu animée cette conférence.

Partant du constat d'une hausse sans précédent des maladies -diabète-cancers-Alzheimer (dont les chiffres sont tenus secrets)- autisme (une naissance sur 70 aujourd'hui), il établit une relation entre les 220 000 produits chimiques de synthèse en circulation, pourtant tous testés sur des rats et souris et le fait que le modèle animale n'est pas transposable à l'homme. En démontrant que l'animal n'est pas le modèle biologique de l'homme (exemple du chimpanzé avec qui nous partageons 98% de notre patrimoine génétique et qui est immunisé contre le sida, l'hépatite et la malaria contrairement à nous), Claude REISS a présenté lors de cette conférence une alternative crédible à l'expérimentation animale : la toxicogénomique ou prévenir comment les risques toxiques, en utilisant des cellules humaines en culture.

Cette méthode est maintenant validée par de nombreux chercheurs et démontre

qu'appliquée à grande échelle, elle pourrait sauver de nombreuses vies humaines et épargner tortures et souffrances inutiles à des millions d'animaux.

Une initiative citoyenne « stop vivisection » a récemment recueilli 1,3 millions de signatures, obligeant la Commission à réagir; surement pas suffisant aux yeux de BARROSO qui a refusé de valider la méthode proposée sur cellules humaines.

Le combat va maintenant être engagé avec le nouveau président de la commission, Jean-Claude JUNCKER, combat dans lequel les députés écologistes prendront toute leur place.

Gérard MATICHARD

(1) http://antidote-europe.org/

# Des mineurs isolés jetés à la rue :

# quel accueil pour les jeunes étrangers aujourd'hui en France?

epuis quelques mois, la presse nationale s'est fait écho de l'absence de plus en plus fréquente de prise en charge des mineurs isolés étrangers. Cette situation inhumaine s'est fait jour partout, et à Clermont comme ailleurs. Rappelons d'abord le droit. En France, tout mineur à droit à la protection de la collectivité, cette protection est confiée au Conseil général (service de l'ASE, aide sociale à l'enfance).

plus en charge. Le ou la jeune a plus de 18 ans... donc à la rue. Sans ressources, seule possibilité d'éviter la rue : le 115... sauf que le 115 aujourd'hui n'héberge souvent que les familles, pas les adultes seuls... Et pour nos jeunes, c'est parfois pire. On a dit plus haut qu'ils avaient un acte de naissance les déclarant mineurs... le 115 ne les prend donc pas en charge prétextant que c'est à l'ASE de le faire.

Outre l'inhuma-

nité de laisser à

jeunes, qu'ils

aient un peu

plus ou un peu

moins de 18

ans. le fait

même de réali-

ser ces tests

condamnable.

D'une part, il

s'agit de tests

osseux

des

est

rue

des filles, sont connus de RESF (d'autres le sont aussi sans doute). Durant des mois, ils ont été hébergés par des militants, des associations, des amis... RESF a alerté le Conseil général a plusieurs reprises, le Préfet aussi. À force de courriers, de rassemblements et de médiatisations, quelques cas ont été résolus, malheureusement pas tous. Le Défenseur des Droits (c'était encore

Le Défenseur des Droits (c'était encore Baudis) et la Défenseure des Enfants ont été saisis par la LDH, La Cimade, RESF sur la question des MIE : saisines avec témoignages des mineurs faisant état de maltraitance sociale. Ils n'ont obtenu que des réponses évasives.

Voilà comment la France, où la jeunesse a été décrétée comme une priorité par le Président de la République, accueille les jeunes qui viennent y vivre.

Et je ne peux terminer cet article sans évoquer la famille Knajyan, démantelée depuis l'expulsion du père (pétition sur le site de RESF : http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article50156) ou celui d'Arthur, 20 ans aujourd'hui, arrivé à Clermont à 15 ans, parrainé par des militants d'EELV, qui a passé plusieurs jours en centre de rétention et n'a dû sa libération qu'à la décision du juge des libertés et de la détention.

En matière de politique migratoire aussi, nous attendons toujours le changement promis!

Arnaud ALEXANDRE



Avoir 16 ans, être étranger, sans famille etre parqué, traqué, suspecté, pour devenir jeune majeur sans papiers et être expulsé PROTECTION, RÉGULARISATION!

Ce droit est inconditionnel, pour tout mineur français ou étranger. Petite parenthèse, précisons qu'un mineur « sans papiers », cela n'existe pas, seuls les adultes peuvent se voir refuser d'être en France et donc expulsés. L'aide à l'enfance comprend notamment la prise en charge des mineurs isolés, c'est-à-dire sans famille pour s'occuper d'eux. A ce titre, les jeunes étrangers qui n'ont pas de parents en France sont hébergés par l'ASE.

Normalement... car aujourd'hui, les services de l'État, suivis ensuite par ceux des conseils généraux mettent de plus en plus souvent en doute l'âge déclarés par les jeunes, même lorsque cette déclaration s'appuie sur la présentation d'un acte de naissance. La police demande alors la réalisation d'un test osseux ou dentaire indiquant l'âge du jeune... s'il est alors déclaré majeur par les tests, l'ASE ne le prend

par rayonnement. Or l'utilisation de rayons X étant néfaste, les conventions internationales prévoient que leur usage soit limité aux strictes fins médicales. Par ailleurs, les scientifiques nous disent que ces tests, basés sur la maturité des os, sont fiables avec une marge d'erreur de 18 mois à 3 ans ! (on voit bien que chaque personne a un développement différent, il en va évidemment de même pour le squelette) : impossible donc de décréter sur cette base qui est mineur ou majeur !

Ces pratiques ont cours partout en France car la politique du chiffre se poursuit et conduit à toujours plus d'inhumanité dans les pratiques. Ces jeunes sont parfois ici depuis plusieurs années, y ont tissé leur réseau, ne connaissent plus personne dans leur pays d'origine, ont commencé un parcours scolaire... À Clermont,une dizaine de jeunes dans cette situation, des garçons et



ans après candidature à la présidentielle de René Dumont. 30 ans après la création des Verts. ces journées d'été «anniversaire» seront l'occasion de céléhrer nos combats et notre his-

toire, de rassembler le plus largement possible la famille écologiste mais aussi de préparer la suite pour écrire ensemble nos succès à venir.

Le programme vous permettra, selon vos besoins, de vous former, de débattre et d'échanger, d'approfondir certains aspects programmatiques, de militer ou encore de (re)découvrir l'histoire de l'écologie.

Les militants aquitains seront heureux de vous proposer leurs spécialités culinaires, une architecture et des paysages uniques mais également des débats d'actualité sur le réchauffement climatique, les échanges nord-sud, les emplois de la transition économique ou encore les dérives de l'agriculture productiviste. Et le tout sera clôturé par une « fête des 40 ans » dont les oénérations futures se souviendront!

Vous l'aurez compris, un moment convivial, accessible, formateur et festif nous attend. auquel nous espérons vous retrouver nombreux.

http://jde.eelv.fr/

Marine TONDELIER, membre du Bureau Exécutif déléquée aux Journées d'été



### Adhésion 2014

Avez-vous pensé à votre (réladhésion 2

nous comptons sur vous!

bulletin sur auvergne.eelv.fr sur demande auprès de notre secrétariat



### VERTS AUVERGNE Journal trimestriel du parti EUROPE ECOLOGIE **LES VERTS**

**Région AUVERGNE** 

11 rue des Deux Marchés 63000 Clermont-Ferrand tél. 04 73 91 02 73

> Juillet 2014 N° 60



Journal trimestriel des Verts Auvergne Tirage 1800 exemplaires ISSN 1260934 X ; CPPAP 0116 P 11214 Abonnement : 7.20 € par an Directeur de la Publication François SKVOR Directeur de la Rédaction Bruno FREGONESE Secrétaire de Rédaction Dominique DUMAZEL

### Contactez-nous:

auvergne@eelv.fr http://auvergne.eelv.fr ou envoyez le coupon ci-dessous à EUROPE ÉCOLOGIE VERTS AUVERGNE 11 rue des Deux-Marchés

63000 CLERMONT-FERRAND
M
Adresse
tél ou mail
désire
- s'abonner au journal des Verts Au-

- vergne au prix de 7.20€/an - adhérer au parti Europe Ecologie Les
- Verts
- Souhaite soutenir EELV et fait un don de ..... € par chèque à l'ordre de l'association de financement d'EU-ROPE ECOLOGIE LES VERTS AUVERGNE